

Avertissement légal - PRODUIT BIOCIDES

Règlement UE n°528/2012 du 22/05/2012

Décret N°2019-643 du 26/06/2019

PRODUITS BIOCIDES

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

...

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

...

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.